

mons nos plus profondes condoléances aux trois filles de notre estimé collègue défunt.

Lorsque j'assumai pour la première fois le poste de leader du Gouvernement en cette enceinte, le sénateur Bourque était président du comité permanent de la santé nationale et du bien-être social; il s'acquittait de sa tâche avec son talent et sa courtoisie habituels. J'eus le privilège et l'honneur de lui assigner ce rôle pendant plusieurs années par la suite, jusqu'au jour où il l'abandonna volontairement parce qu'il ne se sentait plus en mesure de le bien remplir.

Représentant éminent des Acadiens de la province maritime en cause, le sénateur Bourque a eu une vie longue et utile; il mérite bien que son souvenir reste gravé dans la mémoire de tous ceux avec lesquels il est venu en contact.

**L'honorable W. M. Aseltine:** Honorables sénateurs, je crois que nous approuvons tous les observations formulées par le leader du Sénat (l'honorable M. Robertson) au sujet des deux sénateurs qui sont décédés tout récemment. Je tiens également à parler un peu de chacun d'eux; d'abord, du regretté sir Allen Aylesworth, C.C.M.G.

Nous, de ce côté-ci de la Chambre, avons toujours eu en très haute estime notre collègue décédé, sir Allen Aylesworth. Sir Allen a été l'un des premiers sénateurs à me souhaiter la bienvenue lorsque, à titre de nouveau sénateur, je suis arrivé à la Chambre en 1934; je me flatte d'avoir été l'objet de sa bonne amitié à partir de ce moment-là jusqu'à celui de sa mort. Je me souviens très bien que le très honorable Arthur Meighen, lorsqu'il était leader du Gouvernement au Sénat, avait une si haute idée de la compétence de sir Allen qu'il lui a souvent demandé de rédiger et de présenter à la Chambre des mémoires sur des questions et des problèmes compliqués qui exigeaient l'attention d'un pénétrant esprit juridique. Sir Allen s'est toujours rendu à ces demandes et il a prononcé de nombreux discours sur des sujets qu'il avait étudiés. Je me souviens très bien de l'avoir écouté à ces occasions.

Il est né non pas en Ontario mais dans le Haut-Canada, il y a près d'un siècle; il a connu, au point d'être très lié avec eux, tous les premiers ministres depuis la Confédération, à partir de sir John A. Macdonald, y compris tous ses successeurs jusqu'à nos jours. Comme l'a dit le leader du Gouvernement, il fut un étudiant très brillant. A vingt ans, il recevait son baccalauréat ès arts et à vingt et un ans sa maîtrise ès arts. A vingt-trois ans, il faisait partie du barreau du Haut-Canada; après avoir pratiqué le

droit durant environ vingt-trois ans, il a commencé à s'intéresser aux questions politiques. En même temps, il occupait plusieurs postes à la *Law Society of Upper Canada* et il a plaidé à diverses reprises devant le Conseil privé, à Londres. Comme on l'a signalé, élu au Parlement en 1905, il a joué un rôle très important dans les affaires de l'État. Il a présidé plusieurs comités et a détenu plusieurs portefeuilles à titre de ministre de la Couronne. Sauf erreur, son portrait peint à l'huile se trouve actuellement à Osgoode Hall, à Toronto.

Avant d'entrer au Parlement, sir Allen fut membre de la Commission de la frontière de l'Alaska, constituée en 1903 pour régler la question de la ligne de démarcation entre l'Alaska et les régions occidentales de notre pays, à l'époque où l'Alaska passa de la Russie aux États-Unis. Sir Allen rendit des services signalés, en qualité de membre de cet organisme; mais il se montra fort mécontent des décisions prises et se refusa à signer le jugement arbitral. D'après le dernier tirage du *Who's Who* canadien, sir Allen et un autre membre de la commission signèrent un rapport minoritaire. Des sources bien renseignées m'ont dit que sir Allen pleura lorsque la décision prise alla à l'encontre de la position qu'il avait adoptée.

Une fois membre du Parlement, sir Allen fut nommé membre du tribunal de La Haye, chargé d'étudier en 1910 le différend sur les pêcheries. Il fut créé chevalier en 1911, en récompense de services rendus.

Sir Allen était un des sénateurs les plus distingués; sa mort nous enlève un autre grand Canadien. Nous pleurons son décès et offrons nos condoléances les plus sincères à ses nombreux amis et à ses proches.

Je veux également rendre hommage à la mémoire de l'honorable Thomas-J. Bourque. Il est possible que je l'aie mieux connu que sir Allen, car, appartenant au même parti que moi, il participa activement aux luttes que nous avons menées de ce côté-ci de la Chambre.

Le sénateur Bourque avait atteint l'âge respectable de 87 ans; il était de 10 ans le cadet de sir Allen Aylesworth. Il eut une vie bien remplie dont il sut jouir au suprême degré jusqu'à deux ans avant sa mort, époque à laquelle sa santé commença à fléchir. Médecin de profession à partir de 1889, il avait soigné avec talent sa clientèle rurale du Nouveau-Brunswick pendant de longues années; c'était une époque où le médecin de campagne était jour et nuit à la disposition de ses malades, qui ne lui payaient que des honoraires infimes parfois même rien du tout.